

République Française  
Département de l'HERAULT  
**Commune de LAROQUE**  
34190

## PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 16 février 2018	
Nbre conseillers : 19	
En exercice : 18	Absents : 04
Présents : 14	Représentés : 00

Séance du : **22 février 2018**

Le Conseil Municipal de la commune de Laroque, dûment convoqué, s'est réuni en **séance ordinaire** à la Mairie, sous la présidence de Mr CHANAL Pierre, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs CHANAL Pierre, RICOME Géralde, CARRIERE Michel, AGRANIER Mary-José, BESSIERE Henri, VERGUES Denise, ABRY Christine, CIRIBINO Pierrick, BOURGOIN Françoise, SALVY Francis, FRANCHOMME Pierre, ARNAL Ophélie, BACH Olivier, DESSERME Sabrina.

**Absents représentés** :

**Absents** : Mesdames FAVRY Anouk, LE GORREC-GLORIEUX Marion  
Et Messieurs METGE Jean-Marc, SARRAN Olivier

**Secrétaire de séance** : Madame RICOME Géralde.

Mr CHANAL rappelle que le compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal (09/02/2018) a été envoyé par courriel à chacun des membres. Après un tour de table, le compte rendu est approuvé à l'unanimité. Les membres présents ont signé.

### **AMENAGEMENT AIRE CO-VOITURAGE : demande de subvention**

Mr CHANAL explique que, dans le cadre de l'aménagement d'une aire de co-voiturage aux abords de la mairie, et suite à la réunion du 15 courant avec les services du Conseil Départemental, il convient de délibérer afin de solliciter les subventions aux titres des **solidarités territoriales**.

Le plan de financement prévisionnel se détaille ainsi qu'il suit :

- Coût total du projet : 136 680,10 € ht
- Part prise en charge par le Département : 85 522,10 € ht
- Part prise en charge par la commune : 51 158,00 € ht
- Aide du Conseil Départemental versée à la commune : 20 000,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve les travaux définis dans les éléments techniques et financiers,
- sollicite le Conseil Départemental pour l'octroi d'une subvention au titre des solidarités territoriales
- approuve le plan de financement détaillé ci-dessus
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018 de la commune
- autorise Mr CHANAL, à préparer le projet de convention à passer avec les services du Département

autorise Mr CHANAL, Maire, à signer et engager les démarches relatives à la réalisation de ce projet

### **HERAULT ENERGIES : modification tarification borne électrique**

Mr CARRIERE rappelle que, dans le cadre de l'aménagement de l'aire de co-voiturage et lors du conseil municipal du 05 courant, les élus présents ont approuvé la mise en place d'une borne de recharge des véhicules électriques. Il explique que, lors de la rédaction du devis, le coût lié au raccordement aux réseaux concessionnaires n'y figurait pas.

Hérault Energies a donc fourni un nouveau devis de mise en place comprenant cette dépense impérative qui s'élève à 6 427,84 € HT et la part communale sera de 1 287,13 € déduction faite des subventions de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie) et d'Hérault Energies.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'installation de cette borne et son nouveau financement. Monsieur CHANAL est autorisé à signer et engager les démarches relatives à cette décision.

D.I.A. 2018-07 ET 2018-08 : non-préemption

### QUESTIONS DIVERSES

Mr CHANAL informe les membres présents que, dans le cadre de l'affaire au Tribunal Administratif de Montpellier, l'avocat vient d'envoyer le projet de mémoire en défense.

Mme DESSERME s'interroge sur le nettoyage des berges de l'Hérault : contact à prendre avec l'association « partons du bon pied » qui intervient déjà sur les communes du canton.

Mme BOURGOIN, souhaiterait savoir où en est le projet de mise en place d'une base de canoës sur la plage du village. Mme AGRANIER fait circuler les photos du projet.

Mme AGRANIER informe les membres présents que la « journée intercommunale des associations » aura lieu le samedi 08 septembre 2018 de 10h à 17h à Laroque au camping municipal « le tivoli ». Elle souhaite que des élus se joignent à elle pour l'organisation de ce projet et également le jour de la manifestation.

Mr BESSIERE signale la parution de l'appel d'offres dans le Midi-Libre pour la réalisation des travaux d'amélioration de la gestion des eaux pluviales au chemin des lavandes

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.